

Envoyé en préfecture le 11/06/2021

Reçu en préfecture le 11/06/2021

Affiché le

SLO

LE GOSIER | SAINTE-ANNE | SAINT-FRANÇOIS

LA DÉCIDADE
ID : 971-200041507-20210319-2021CC2SGP18_1-AU

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



**LA RIVIERA
DU LEVANT**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

LE GOSIER - SAINTE-ANNE - SAINT-FRANÇOIS - LA RÉUNION

UN TERRITOIRE **EN MOUVEMENT**

www.rivieradulevant.fr

 larivieradulevant - officiel

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

PRÉAMBULE	4
QUI SOMMES-NOUS ?	5
Les compétences de la Riviera du Levant	6
L'INSTITUTION	9
Le Conseil Communautaire	10
Les Commissions Thématiques	12
Le Conseil de Développement	13
Les instances en chiffres	14
NOS TEMPS FORTS	15
Environnement et cadre de vie	16
Sport, culture et loisirs	18
Développement économique	20
BILAN FINANCIER 2019	23
2019 EN IMAGES	25



- 2014** La CARL est créée sous la forme d'une Communauté de Communes
- 2015** La CARL devient une Communauté d'Agglomération
- 2017** L'Office de Tourisme Intercommunal de la Riviera du Levant est créé
- 2018** La CARL est labellisée Territoire Internet pour la 2^{ème} année consécutive
- 2019** La CARL s'engage avec la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre dans le traitement et la valorisation des déchets

**NOUS CONTRIBUONS
À UN DÉVELOPPEMENT
INTELLIGENT ET SOLIDAIRE DE
NOTRE COMMUNAUTÉ**

**64 722
HABITANTS***



**42
ÉLUS**



**93
COLLABORATEURS**

**1 OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL
ET 4 BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE** à Gosier,
Sainte-Anne, Saint-François et La Désirade

11 PROJETS SOUTENUS

**ÉTABLISSEMENT JEUNE
ET AMBITIEUX**

La CARL doit apporter des solutions innovantes et pérennes aux administrés afin de construire avec ses communes membres le territoire communautaire de demain



NOUS AVONS REÇU
notre 2^{ème} Label National en tant que Territoire Internet

5@

Un territoire durable
 Un territoire d'intelligences
 Un territoire d'émotions
 Un territoire dynamique

* Source INSEE, 2017



PRÉAMBULE

2019 cette belle année intercommunale signe notre engagement pour une Riviera du Levant durable, responsable. Avec la concrétisation de la collecte sélective dès son domicile, c'est désormais un tri des déchets qui est possible partout :

- à la maison avec les poubelles jaunes ;
- en déchèterie à La Désirade, à Saint-François et à Sainte-Anne ;
- sur l'ensemble du territoire avec les Bornes d'Apport Volontaire et les cagettes en bois à La Désirade.

2019 signe aussi l'entente avec la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre. La mutualisation des efforts permettront ensemble la création de l'unité de traitement et de valorisation des déchets ainsi que la mise en place d'une démarche environnementale et d'économie circulaire.

2019 ce sont aussi les entreprises, les porteurs de projets qui ont été au cœur des politiques publiques menées. Permanences Économiques, Cafés Économiques, formations de professionnalisation : ce sont près de 10 actions d'accompagnement proposées par la CARL pour favoriser, soutenir et encourager l'entrepreneuriat sur le territoire communautaire.

En 2019, le cinéma innovant s'est installé à La Désirade, à Saint-François, à Sainte-Anne et au Gosier pour proposer au plus près de chez soi un programme varié, des découvertes éclectiques. Ce sont de nombreux films qui ont été projetés cette année dans le cadre du CinéCARL.

2019 fut une année solidaire, durable, entrepreneuriale pour une Riviera du Levant dynamique.



QUI SOMMES-NOUS ?

La Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe les communes du Gosier, de Sainte-Anne, de Saint-François et de

La Désirade. Elle exerce sur l'ensemble du territoire des compétences telles que la collecte et le traitement des déchets ainsi que le développement économique et touristique.

LA RIVIERA DU LEVANT C'EST...

1

TERRITOIRE
64 722 habitants*

* Source INSEE, 2017

4

COMMUNES
La Désirade : 1 448 hab.
Le Gosier : 26 783 hab.
Sainte-Anne : 23 675 hab.
Saint-François : 12 816 hab.



203 KM²
319 habitants au km²



LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA RIVIERA DU LEVANT

En tant qu'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), la CARL exerce des compétences qui peuvent lui être déléguées par ses

communes membres, à titre obligatoire ou par choix. Elle peut également exercer certaines compétences optionnelles et facultatives.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

(Communauté d'Agglomération - Art. L.5216-5 du CGCT)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17
- Création, aménagement, entretien et gestion de Z.A. industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme, dont la création d'Offices de Tourisme (transférée en janvier 2017)

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- Création et réalisation de Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) d'intérêt communautaire
- Organisation de la mobilité au sens du Code des transports

ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

- Programme local de l'habitat
- Politique du logement d'intérêt communautaire
- Actions et aides en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

POLITIQUE DE LA VILLE

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du Contrat de Ville
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention et de délinquance d'intérêt communautaire
- Programmes d'actions définis dans le Contrat de Ville

DÉCHETS MÉNAGERS

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

- Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations conformément à l'article L.211-7 du Code de l'environnement

GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES (GEPUR)

au sens de l'article L. 2226-1 du CGCT

GENS DU VOYAGE

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

ASSAINISSEMENT

(transféré au SIAEAG)

EAU

(transféré au SIAEAG)

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

Au moins 3 compétences à choisir sur les 7 prévues par le CGCT
(Communauté d'Agglomération - Art. L.5216-5 du CGCT)

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

- Lutte contre la pollution de l'air
- Lutte contre les nuisances sonores
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 11/06/2021

Reçu en préfecture le 11/06/2021

Affiché le

SLO

ID : 971-200041507-20210319-2021CC2SGP18_1-AU



COMPÉTENCES FACULTATIVES

(Communauté d'Agglomération - Art. L.5216-5 du CGCT)

PROMOTION DU TOURISME

(exercée depuis janvier 2018)

DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE

(exercée depuis mai 2018)

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET EUROPÉENNE ET ACTION EXTÉRIEURE

(exercée depuis mai 2018)



L'INSTITUTION

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Trois différentes instances contribuent à la vie de l'Établissement Public de
 Coopération Intercommunale. Il s'agit :

- du Conseil Communautaire
- du Bureau Communautaire
- des commissions thématiques

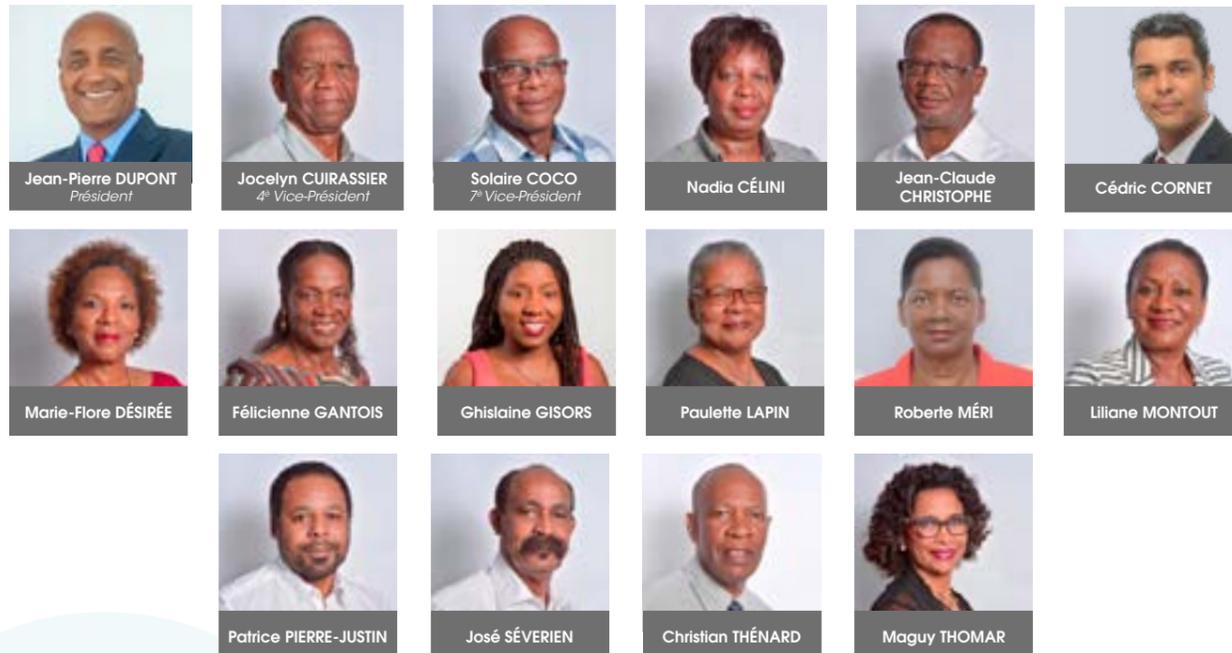
Le Conseil Communautaire est l'organe délibérant de l'établissement

Il est chargé d'administrer les affaires de l'intercommunalité. Le Conseil est composé d'un Président, de 9 Vice-Présidents et de 32 Conseillers communautaires. Les membres du Conseil Communautaire ont été élus au suffrage universel lors des élections municipales de mars 2014.

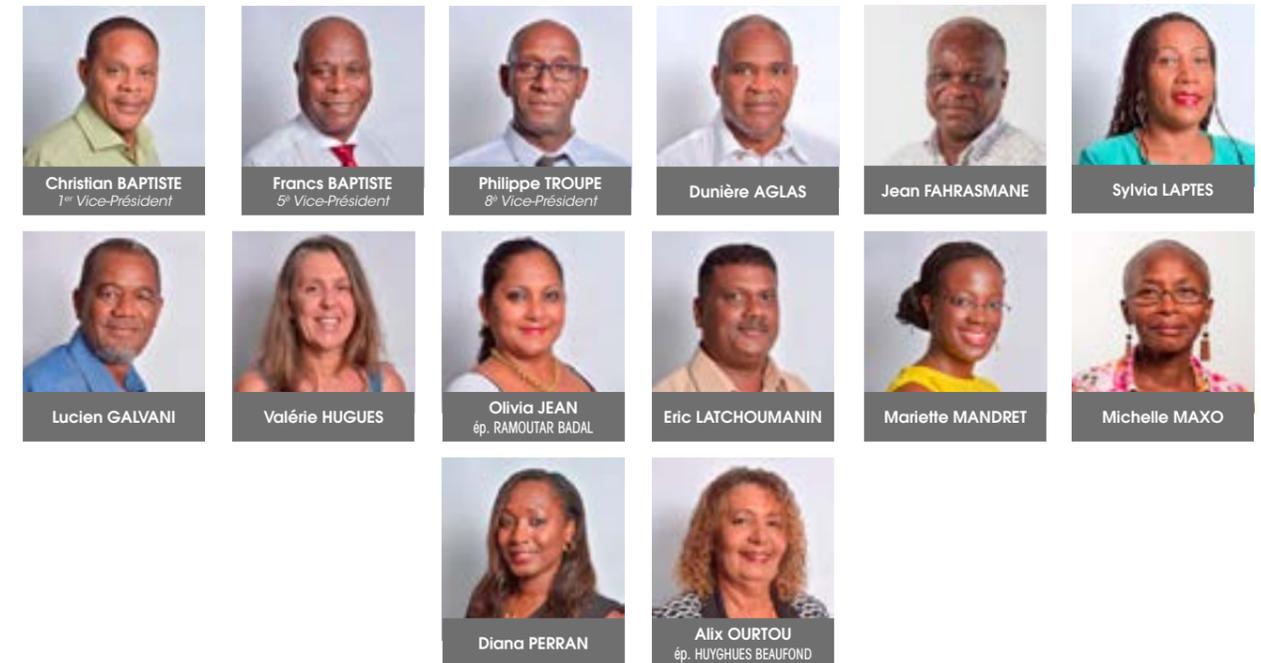
Ils se répartissent de la façon suivante :

- 3 délégués pour la ville de La Désirade
- 9 délégués pour la ville de Saint-François
- 14 délégués pour la ville de Sainte-Anne
- 16 délégués pour la ville du Gosier

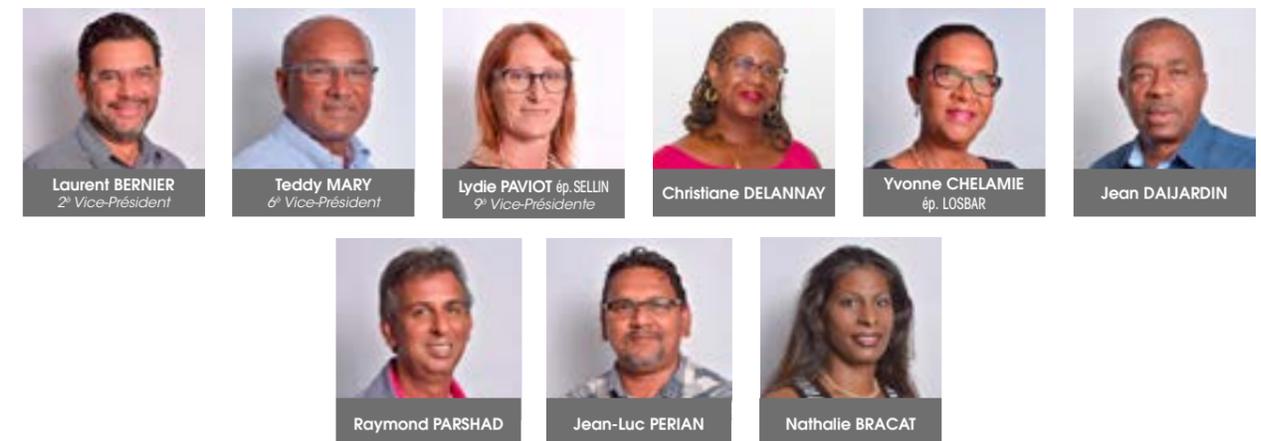
LE GOSIER



SAINTE-ANNE



SAINT-FRANÇOIS



LA DÉSIDRADE



Le Bureau Communautaire assiste le Président dans ses fonctions, examine les projets de délibérations devant être soumis au vote du Conseil Communautaire,

et d'une manière générale, se prononce sur toutes les questions d'intérêt communautaire relevant des compétences de la Communauté d'Agglomération.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT (CODEV)

Création : janvier 2017

Valeurs

Le Conseil de Développement de la CARL est une instance de démocratie participative où s'expriment et se concertent des citoyens. Instance de consultation et de proposition, le CODEV engage des travaux sur les sujets concernant la vie de la cité.

Le CODEV est composé d'une trentaine de citoyens volontaires répartis dans 3 collèges

- Collège 1 - Acteurs économiques
- Collège 2 - Acteurs culturels et associatifs
- Collège 3 - Personnalités qualifiées

Présidente : Madame Mireille SAINT-ÉLOI

COLLÈGE 1 - ACTEURS ÉCONOMIQUES



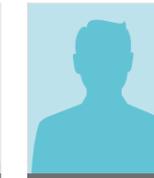
Amélie KACY
Sainte-Anne



Joël KICHENIN
Saint-François



Jocelyn LOLLIA
Le Gosier



Jean NICOLAS
Le Gosier



Philippe SAINT-AURET
La Désirade



Mireille SAINT-ÉLOI
Présidente
La Désirade



Eddy VINGADASSAMY
Saint-François

COLLÈGE 2 - ACTEURS CULTURELS ET ASSOCIATIFS



Brigitte ALBERI
Le Gosier



Fanette ANNICET
Sainte-Anne



Thomas BERCHEL
La Désirade



Livia MONDOR
Le Gosier

COLLÈGE 3 - PERSONNALITÉS QUALIFIÉES



Évariste AURELA
Saint-François



Lucette BAPTISTE
Sainte-Anne



Jacqueline CACHEMIRE-THOLE
Le Gosier



Félix COTELLON
Sainte-Anne



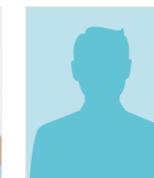
Brune DOLAÏS
Le Gosier



Geoffroy ROBERT
La Désirade



Netty MARNE
Le Gosier



Marius MEILLET
Saint-François



Jack SAINSIÏLY
Le Gosier

10

COMMISSIONS THÉMATIQUES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

(Vice-Président : Monsieur Jean-Claude PIOCHE)

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

(Vice-Président : Monsieur Teddy MARY)

POLITIQUE DE LA VILLE, ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT

(Vice-Président : Monsieur Laurent BERNIER)

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

(Vice-Président : Monsieur Christian BAPTISTE)

SPORT, CULTURE ET LOISIRS

(Vice-Président : Monsieur Francs BAPTISTE)

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

(Vice-Président : Monsieur Jocelyn CUIRASSIER)

DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS ET ACCESSIBILITÉ

(Vice-Président : Monsieur Solaire COCO)

TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES, INNOVATION, RECHERCHE

(Vice-Présidente : Madame Lydie SELLIN)

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

(Vice-Président : Monsieur Philippe TROUPE)

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

(Référente : Madame Valérie HUGUES)

LES INSTANCES EN CHIFFRES



**NOS
 TEMPS
 FORTS**

UNE ÉQUIPE ENGAGÉE AU SERVICE DU TERRITOIRE LES AGENTS DE LA CARL



HOMMES / FEMMES



CATÉGORIES D'AGENTS

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE



La préservation de l'environnement et du cadre de vie est au cœur de l'action de la CARL. Elle exerce la compétence collecte et traitement des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) depuis février 2016.

Les différents types de déchets sont :

- les recyclables (verre/papiers-cartons/plastiques/métaux) ;
- les ordures ménagères ;
- les déchets verts ;
- les pneumatiques ;
- l'huile ;
- les autres types de déchets.

LES DÉCHETS EN CHIFFRES



Tonnage global collecté

43 205 tonnes de déchets collectés et orientés vers les centres de tri et de traitement (hors déchets du BTP et D3E) soit659,91 kg/hab./an

Déchets enfouis

69 % des déchets collectés sont enfouis soit 455 kg/hab./an (29 780 tonnes)

Déchets valorisés

31% soit 13 425 tonnes



Estimation de la fréquentation par déchèterie

Sainte-Anne : 1 085 visites/mois
Saint-François : 2 769 visites/mois
La Désirade : 52 visites/mois



Taux de recyclage des déchets par nature

Déchets verts : 100 %
Verre EMR : 100 %
Carton EMR : 100 %
Papier EMR : 80 %
Métal : 100 %
Acier : 100 %
Aluminium : 100 %
Plastique : 70 %

La collecte des Emballages Ménagers Recyclables

La collecte des Emballages Ménagers Recyclables (EMR) en porte à porte s'effectue depuis septembre 2019 une fois par semaine selon les circuits de collecte habituels.

Avec la mise en place de ce nouveau service de collecte, la CARL réaffirme son engagement dans la réduction du tonnage des Ordures Ménagères (OM) en favorisant le tri. La séparation à la source des différents types de déchets préserve leur qualité, facilite leur tri et les rend plus aptes à leur utilisation dans des filières de recyclage industrielles. Les nouveaux bacs jaunes finalisent ainsi l'harmonisation des équipements débutés en 2018 sur le territoire avec la mise à disposition aux habitants de poubelles individuelles d'ordures ménagères de couleur grise.

Cofinancé par la Région, le FEDER, l'ADEME et la CARL, ce nouveau dispositif favorise :

- la valorisation du maximum de déchets issus du territoire ;
- la réduction du tonnage d'Ordures Ménagères (OM) collectés ;
- la limitation de l'enfouissement.



La Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD)

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (du 16 au 24 novembre 2019), la CARL a contribué au réemploi de matériaux recyclables. La Communauté d'Agglomération, en partenariat avec les associations locales, propose pour la quatrième année consécutive de nombreuses actions.

Afin de mettre en lumière les bonnes pratiques de production et de consommation qui participent à la limitation des déchets, la Communauté d'Agglomération a pensé un programme ambitieux, regroupé autour des « 3R » :

- Réduction des déchets à la source ;
- Réemploi et préparation au réemploi ;
- Recyclage et tri sélectif.

La modernisation des déchèteries communautaires

Compte tenu de l'augmentation de la fréquentation des déchèteries de son territoire et de leur vieillissement, la CARL a souhaité réaliser la modernisation de ces dernières. Dans le cadre de l'exécution du projet, l'année 2019 a permis de stabiliser le programme de

travaux et de réaliser les études géotechniques et les relevés de bâtiments préalables obligatoires.

Aussi, les dossiers de demande de financement ont permis d'obtenir des fonds complémentaires à celui du DETR et de la CARL grâce aux nouveaux financeurs sollicités (FEDER, ADEME, Région Guadeloupe).

Ce projet d'un montant de 950 000 € bénéficie désormais d'un cofinancement à hauteur de 90 %.

Une unité de traitement et de valorisation des déchets intercommunautaire

Les Communautés d'Agglomération la Riviera du Levant (CARL) et du Nord Grande-Terre (CANGT) se sont associées dans ce projet de création d'une unité de valorisation des déchets ménagers et assimilés acté lors de la signature d'une entente le 4 mars 2019. Ce projet conforte la CARL ainsi que la CANGT en tant que territoires exemplaires et durables.

L'unité de traitement permettra de :

- trier les ordures ménagères résiduelles issues des deux Communautés d'Agglomération ;
- valoriser les matériaux recyclables (plastiques, papiers-cartons, métaux ferreux et non ferreux) ;
- valoriser énergétiquement, par méthanisation la partie organique et par production de Combustible Solide de Récupération (CSR), les refus de tri.



L'UNITÉ DE VALORISATION DES DÉCHETS EN CHIFFRES CLÉS

Capacité de traitement..... 60 000 tonnes
Coût.....45 M€ financés à 80 % par des Fonds Européens
Localisation.....foncier de Gardel

Process

Valorisation en matière et en énergie de 70 % des déchets et production de biogaz et de Combustible Solide de Récupération (CSR).
Autonomie énergétique du site grâce à l'électricité produite (mise en service fin 2022).

SPORTS, CULTURE ET LOISIRS



Le Rallye des Plages

Le Rallye des Plages est un projet qui vise à sensibiliser aux enjeux du sauvetage et de l'éco-citoyenneté à travers des activités ludiques, interactives et didactiques accessibles à tous types de publics.

Les objectifs de cette action sont multiples :

- l'éducation sur les comportements éco-citoyens ;
- la sensibilisation des publics aux métiers du sauvetage et du secourisme ;
- la promotion de la Brigade des Plages ;
- l'information sur les comportements à risques sur les plages.

En 2019, enfants et adultes ont été sensibilisés sur les plages de Saint-François, Sainte-Anne et La Désirade.

Sport pour Tous

Dans le cadre de sa politique sportive, la CARL entend mettre en place une dynamique d'animations sportives régulières sur l'ensemble de son territoire.

Depuis 2018, la Communauté d'Agglomération a lancé l'opération " Sport pour Tous " qui poursuit deux objectifs majeurs :

- inciter la population de son territoire à la pratique sportive ;
- offrir une plateforme aux clubs et associations du territoire souhaitant bénéficier d'une vitrine pour le développement de leurs activités.

C'est dans cette dynamique que sont organisés des rendez-vous multisports et santé déclinés dans les

communes afin d'y organiser des sessions d'information, d'initiation et de démonstrations tous publics autour des aspects suivants :

- un parcours dans le cadre d'un sport d'endurance (ex : marche/trail, vélo, rollers, etc.) ;
- une initiation à un sport collectif.

CinéCARL

Le CinéCARL offre une solution innovante et unique en Guadeloupe mise en place sur l'ensemble du territoire : une véritable salle de cinéma gonflable et itinérante. Cette salle de cinéma itinérante s'inscrit dans une volonté de démocratiser l'accès à la culture cinématographique. Grâce à CinéCARL, le cinéma se déplace tout au long de l'année dans les zones habituellement laissées pour compte.

A l'instar de Ciné Woulé, la CARL s'est désormais inscrite en véritable passeur d'images et œuvre de façon originale dans la cohésion sociale du territoire.



SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS (CULTURELLES ET SPORTIVES) ET PARTENARIATS EN CHIFFRES

Nombre de projets soutenus

Montant

 Culture	6	56 700€
 Sport	5	55 980€
TOTAL	11	112 680 €



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

UNE ANIMATION ÉCONOMIQUE VARIÉE



Le Pôle Développement Économique de la CARL a défini un plan d'actions pour l'exercice 2019 avec pour principal objectif de contribuer à l'essor d'un tissu économique compétitif et pérenne sur l'ensemble des communes membres.

Pour ce faire, la CARL a notamment noué un partenariat avec l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE).

LA RIVIERA DU LEVANT
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

LES RENDEZ-VOUS ÉCONOMIQUES DE LA CARL

L'agriculture, l'agro-transformation et l'agritourisme : locomotives du développement économique ?

Rendez-vous
LUNDI 14 OCTOBRE
de 17h à 20h
à l'Hôtel de ville de Sainte-Anne

Agriculteurs, maraichers, éleveurs, agro-transformateurs...
Construisons ensemble la Riviera du Levant

ENTREPRENDRE POUR RÉUSSIR
AVEC LA RIVIERA DU LEVANT

INFORMATIONS
0590 48 47 47
entreprendre@rivieradulevant.fr
www.rivieradulevant.fr - La Riviera du Levant

Les " Cafés Économiques "

Les " Cafés Économiques " ont pour but de permettre aux acteurs économiques de sortir de l'isolement, d'avoir accès à des expertises sur des sujets d'actualités liés aux domaines économique, fiscal et juridique de l'entreprise, mais également de bénéficier des expériences communes et formaliser un réseautage.

Le programme :

- Vendredi 15 mars 2019 - 9h/11h30
- Thématique : Optimiser sa négociation avec son banquier (14 participants) ;
- Mercredi 29 mai 2019 - 9h/13h
- Thématique : Comment se rémunérer en tant que chef d'entreprise ? (16 participants).

" Les Rendez-Vous Économiques du Tourisme "

Réunion de concertation à destination des professionnels du tourisme (transporteurs, agences de voyage, taxiteurs, guides touristiques, commerçants, loueurs de voitures,...) qui a permis la tenu d'ateliers thématiques.

Les objectifs :

- relever les attentes et doléances des entrepreneurs ;
- connaître leur vision du territoire et leur façon de concevoir son développement ;
- relever les problématiques qui seront approfondies dans le cadre du diagnostic territorial qui sera lancé prochainement ;
- définir conjointement les actions à mettre en œuvre au profit des entreprises du secteur.

Le programme :

- 1^{ère} réunion de concertation (lundi 3 juin 2019) avec 24 socioprofessionnels du tourisme ;
- Atelier 1 (mardi 2 juillet 2019) :
" Identité du territoire " avec 5 acteurs économiques et 1 représentant de la CCI ;
- Atelier 2 (mardi 4 juillet 2019) :
" Attractivité du territoire " avec 1 acteur économique ;

- Atelier 3 (lundi 8 juillet 2019) :
" Aménagement du territoire " avec 3 acteurs économiques ;
- Restitution des travaux (lundi 12 novembre 2019) avec 6 acteurs économiques.

" Les Rendez-Vous Économiques de l'Agriculture, de l'Agro-transformation et de l'Agritourisme "

Rencontre avec les socioprofessionnels du secteur agricole afin de débater sur la problématique de " L'agriculture, l'agro-transformation et l'agritourisme, locomotives du développement économique ? "

Les objectifs :

- relever les attentes et doléances des entrepreneurs ;
- connaître la vision qu'ils ont de leur territoire et comment ils conçoivent son développement ;
- relever les problématiques qui seront approfondies dans le cadre du diagnostic territorial qui sera lancé prochainement ;
- définir conjointement les actions à mettre en œuvre au profit des entreprises du secteur.

Le programme :

- réunion de concertation (lundi 14 octobre 2019) avec 41 acteurs économiques ;
- atelier (lundi 18 novembre 2019) avec 9 acteurs économiques.



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2019

adie

Nombre de personnes ayant eu au moins 1 rendez-vous avec un conseiller ADIE

Le Gosier	68 personnes
Sainte-Anne	58 personnes
Saint-François	27 personnes
TOTAL	153 personnes

Montants injectés dans l'économie locale grâce au microcrédit au 31/10/ 2019

Le Gosier	226 260 €
Sainte-Anne	125 633 €
Saint-François	80 901 €
TOTAL	432 794 €

130 emplois ont été créés ou maintenus en 2019 grâce au microcrédit de l'ADIE.

Nombre de personnes reçues lors des Permanences Économiques de la CARL

Le Gosier	15 personnes
Sainte-Anne	14 personnes
Saint-François	9 personnes
TOTAL	38 personnes





L'action de formation " Réussir son dossier de financement "

La formation " Réussir son dossier de financement " s'est déroulée durant 4 jours (26, 27 septembre et 3, 4 octobre 2019). Elle s'adressait exclusivement aux chefs d'entreprise et porteurs de projet de la CARL.

Les objectifs :

- comprendre les attentes d'un banquier en termes de financement ;
- acquérir des notions de bases financières (fond de roulement, besoin en fond de roulement, trésorerie, plan de financement) ;
- être capable de formaliser et présenter un dossier de financement.

Nombre de participants :

12 personnes (7 chefs d'entreprise et 5 porteurs de projet).

L'action de professionnalisation " Transformation des produits de la mer, culinaire et artisanale "

Cette action s'inscrit dans le cadre de la structuration de filières identifiées par les élus communautaires ; elle répond aux besoins d'une analyse de la réalité du territoire levantin.

La formation s'adressait exclusivement aux marins pêcheurs en reconversion, fabricants de casiers et écaisseurs de poissons souhaitant se professionnaliser, demandeurs d'emploi et acteurs de l'économie informelle.

Nombre de participants : 8 personnes.

La manifestation " Les Rencontres de l'Emploi " à La Désirade

La manifestation est organisée par la collectivité de La Désirade en partenariat avec Pôle Emploi, la CARL et l'ADIE afin de proposer aux Désiradiens des perspectives d'emplois par la mise en place de formations ou de parcours spécifiques et d'informer sur les métiers qui recrutent.

Le Pôle Développement Économique de la CARL était mobilisé pour présenter le volet entrepreneurial à travers la mise en place des " Permanences Économiques ".

Nombre de participants :

7 personnes reçues en rendez-vous individuel.



BILAN FINANCIER 2019

VOUS ÊTES :

- Demandeur d'emploi
- Domicilié sur le territoire de la CARL
- D'un niveau de formation inférieur au Bac
- Inscrit à Pôle Emploi

CETTE FORMATION EST POUR VOUS :

Transformation des produits de la mer, culinaire et artisanale

du 13 novembre 2019 au 20 mars 2020

3 modules de formation :

- Agro-transformation
- Artisanat d'art - Maroquinerie de luxe
- Restauration évolutive

Date limite d'inscription : 7 novembre 2019



LA RIVIERA DU LEVANT
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



POLE EMPLOI



ADIE

INFOS & INSCRIPTIONS :
0590 48 47 47
entreprendre@rivieradulevant.fr

www.rivieradulevant.fr - la riviera du levant

BILAN FINANCIER 2019

EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2019	
Charges de personnel	4 556 204,20 €
TEOM	13 114 208,00 €
CFE	3 845 739,00 €
IFER	321 438,00 €
CVAE	1 063 872,00 €
TASCOM	209 011,00 €
Allocation compensatrice	1 113 318,00 €
Dotations globales de fonctionnement	4 264 417,00 €
Dépenses réelles de fonctionnement	28 753 904,40 €
Dépenses réelles d'investissement (hors reste à réaliser)	2 817 774,88 €
Attribution de compensation	3 076 942,11 €
Ratio 1 - Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)/Population	433,45
Ratio 2 - Produit des impositions directes/Population	104,69
Ratio 3 - Recettes réelles de fonctionnement (RRF)/Population	462,07
Ratio 4 - Dépenses d'équipement brut/Population	42,48
Ratio 5 - Encours de la dette/Population	0,00
Ratio 6 - DGF/Population	64,28
Ratio 7 - Dépenses de personnel/DRF	15,88
Ratio 8 - Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel dette en capital/RRF	93,81
Ratio 9 - Dépenses d'équipement brut/RRF	9,19
Ratio 10 - Encours de dette/RRF	0,00



**2019
EN
IMAGES**



Envoyé en préfecture le 11/06/2021

Reçu en préfecture le 11/06/2021

Affiché le



ID : 971-200041507-20210319-2021CC2SGP18_1-AU



LA RIVIERA DU LEVANT

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER / SAINTE-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉSIRADE

www.rivieradulevant.fr

 larivieradulevant - officiel

93, boulevard du Général De Gaulle - 97190 Le Gosier
Tél. : 0590 48 47 47